Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 5 Avril 1893. No. 26.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LA MALADE

C'était au milieu de la nuit,
Une longue nuit de décembre;
Le feu, qui s'éteignait sans bruit,
Rougissait par moments la chambre.

On distinguait des rideaux blancs,
Mais on n'entendait pas d'haleine;
La veilleuse aux rayons tremblants
Languissait dans la porcelaine.

Et personne, hélas! ne savait
Que l'enfant fût à l'agonie;
De lassitude, à son chevet,
Sa mère s'était endormie.

Mais, pour la voir, tout bas, pieds nus,
Entr'ouvrant doucement la porte,
Ses petits frères sont venus;
Déjà la malade était morte.

Ils ont dit: "Est-ce qu'elle dort?
Ses yeux sont fixes; de sa bouche
Nul murmure animé ne sort:
Sa main fait froid quand on la touche.

Quel grand silence dans le lit!
Pas un pli des draps ne remue,
L'alcôve effrayante s'emplit
D'une solitude inconnue.

Notre mère est assise là;
Elle est tranquille, elle sommeille;
Qu'allons-nous faire? Laissons-la,
Que Dieu lui même la reveille!"

Et, sans regarder derrière eux,
Vite dans leurs lits ils rentrèrent:
Alors, se sentant malheureux,
Avec épouvante ils pleurèrent.

SULLY PRUDHOMME.

FRANCE ET CANADA

LE CANADA ET LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Si l'on consulte les statistiques concernant les échanges commerciaux entre la France et le Canada, on est frappé de voir à quel chiffre infime se réduisent ces transactions. On est d'autant plus surpris qu'une vive sympathie, résultant d'une communauté de race, de langue et de religion, existe entre la France et une importante fraction du Canada. En effet, sur cinq millions d'habitants, le Dominion renferme plus de un million et demi de Canadiens de race française, très attachés à leurs souvenirs d'origine et ayant conservé, dans leurs usages et dans leurs mœurs, les traditions de la vieille France. Comment se fait-il alors que les transactions entre les deux pays soient si peu importantes, que les rapports directs soient si peu développés et qu'en France même on ignore presque totalement les ressources de tout genre que le Canada présente à nos compatriotes, ressources que, soit comme individualités, soit comme nation, il importe d'apprécier hautement?

Ce sont toutes ces questions que se pose et auxquelles répond, dans une étude extraite du *Bulletin de la Société des Etudes coloniales et maritimes*, M. l'amiral de Cuverville, ancien commandant de la division navale de l'Atlantique du Nord. Durant le séjour qu'il fit au Canada en 1891, l'amiral de Cuverville, en observateur attentif et judicieux, fut frappé des avantages considérables que présentait le Canada et de l'intérêt primordial qu'il y aurait, de la part de la vieille France, à prêter son appui matériel et moral aux descendants des 65,000 Français laissés au Canada par le néfaste traité de 1763. A maintes reprises, la *Revue Française* a eu l'occasion de signaler l'accroissement prodigieux des Canadiens-français. Ceux-ci sont aujourd'hui deux millions et demi, dont près de un million aux Etats-Unis.

Mais, si grâce à leur natalité, ils ont pris une extension considérable, ils ont aussi à lutter contre un flot, toujours croissant, d'immigration anglo-saxonne. Là est le danger, danger d'autant plus redoutable qu'aucun secours, pour ainsi dire, ne leur arrive de la mère-patrie. Pourquoi les Français qui veulent émigrer n'iraient-ils pas fonder des établissements au Canada, au milieu des gens de leur race, au lieu d'aller noyer leur personnalité chez des peuples étrangers et souvent mal disposés pour leur nationalité? La province si française de Québec, bien que déjà colonisée sur ses meilleures terres, offre encore de beaux avantages aux colons. Mais c'est surtout au Manitoba et au Nord-Ouest, où les terres vierges, riches et fécondes abondent encore, que l'émigrant doit porter ses pénates. C'est là que l'avenir se montre le plus riant; c'est là aussi que la nationalité qui saura y acquérir la prépondérance y acquerra en même temps la domination de l'Amérique du Nord.

Mais ce n'est pas le colon seul que le Canada peut intéresser. Par suite de la crise qui sévit sur l'agriculture européenne, le propriétaire est obligé de chercher partout une compensation à la diminution de ses revenus. Cette compensation il la trouvera facilement au Canada dans des placements fonciers qui lui feront non-seulement récupérer ses pertes en France, mais réaliser encore un bénéfice, de sorte que, sans quitter le sol natal, il pourra apporter à ses compatriotes canadiens la ressource de ses capitaux et faire fructifier ceux-ci à son avantage. Il est vrai que le régime douanier actuel n'est pas très favorable aux échanges commerciaux, mais cette situation ne saurait durer. Le gouvernement d'Ottawa l'a si bien senti qu'il vient d'entamer des négociations à Paris en vue d'obtenir pour le Canada les avantages du tarif minimum français, en échange de concession sur nos principaux produits et notamment sur nos vins. Ce résultat obtenu, les transactions prendront un essor considérable et un nouvel essai pourra être tenté en vue de créer une ligne de paquebots entre la France et le Canada. Le tarif prohibitif américain a seul été cause de précédents insuccès; car si les chargements à destination du Dominion n'ont pu se faire que difficilement, les frets de retour ont toujours été assurés. La modification du régime douanier ne peut donc avoir que les plus heureuses conséquences pour les deux pays.—*Revue Française.* GEORGES DEMANCHE.

LES GENS QUI POSENT

UN TRAVERS BIEN HUMAIN

Poser, dans le sens que nous lui donnons ici, est encore un mot emprunté à la langue des artistes, qui a déjà fourni tant de nouvelles et pittoresques expressions.

Napoléon Landais définit ainsi le mot poser:

"*On dit d'une personne qu'elle pose, qu'elle pose toujours, lorsqu'elle se croit obligée de conserver une attitude soit affectée, soit naturelle, de manière à produire de l'effet ou à ne pas donner prise contre elle.*"

—Tout le monde pose, ou a posé plus ou moins, à certains moments de sa vie.

Il y a des gens qui posent toujours.

***

Généralement, on pose ce qu'on n'est pas, ou l'on exagère ce qu'on est.

L'avare vous prouvera clair comme le jour qu'il dépense beaucoup trop, et le prodigue se vantera de son économie.

—Mes moyens ne me permettent pas de consacrer $2,000 à telle dépense, vous dira le millionnaire, avec une fausse humilité. Son voisin, qui n'a rien, parlera de ces $2,000 comme d'une bagatelle.

J'ai connu un jeune homme fort sage, fort rangé, propre et minutieux comme un bureaucrate, et timide comme une jeune fille qui n'a jamais été en pension. Sa manie est de passer pour un mauvais sujet.

Chaque fois que ses amis ont un service à lui demander, ils ne manquent jamais de l'aborder en lui reprochant sa mauvaise conduite et le dérèglement de ses mœurs.

"Tu es trop compromettant, nous ne sortirons plus avec toi!" lui disent effrontément les plus flatteurs.

Alors, sa figure s'épanouit, et sur la feinte modestie avec laquelle il repousse les accusations, on voit percer l'orgueil et la joie.

A l'entendre, le rhum n'a goût de rien, le punch est toujours trop faible et le tabac trop doux; et cependant, il est incapable de rien prendre sans se rendre malade.

Bref, il pourrait être *rosière*, dans son sexe, et il pose pour le mauvais sujet!...

LES SPÉCIALISTES DE LA POSE.

Pour classer, diviser, subdiviser et décrire les nombreuses variétés de gens qui posent, il faudrait un nouveau Buffon; encore y perdrait-il son français.

Il y en a qui, dans la pose, descendent aux spécialités les plus minimes.

Un individu, que l'on a montré, est vraiment original, dans son genre. La nature l'a doué d'un nez fort bien fait, terminé par deux narines, minces et mobiles. Dès qu'il s'aperçoit qu'une femme le regarde, il feint d'éprouver quelque vive émotion,—tendresse ou colère, haine ou pitié,—et les bienheureuses narines de palpiter, comme les ouïes d'un poisson qu'une main cruelle vient d'arracher à son humble élément... Ce monsieur pose pour les narines!

UN CLASSEMENT DIFFICILE.

S'il était possible de classer d'une manière satisfaisante les divers genres de *poses*, voici les principales catégories que j'établirais:

L'*homme sérieux*;
L'*homme d'esprit*;
L'*homme à la mode*;
Le *viveur*;
L'*homme à bonnes fortunes*;

Et l'*homme fort*. Cette dernière catégorie appartient particulièrement à la campagne et aux petites villes.

Quant aux femmes, les divisions sont encore plus difficiles à établir:

Il y a la *bonne mère*;
La *femme de ménage*;
La *femme d'esprit*;
Le *bas bleu*;
La *femme romanesque*;
La *femme à la mode*.

Pour les subdivisions, le nombre s'étend à l'infini.

L'HOMME SÉRIEUX

Arrêtons-nous aujourd'hui au *type* qui pose pour *l'homme sérieux*.

L'homme sérieux à lui seul fournirait 365 articles, à raison d'un par subdivision.

Notez bien que je commence par mettre de côté les gens véritablement sérieux, c'est-à-dire, non seulement les savants et les génies de toute espèce, mais aussi les individus ayant des occupations réelles, utiles à eux-mêmes ou à la société.

L'homme *sérieux* dont je parle ici, c'est le grand jeune homme à l'air rogue et prétentieux, tout de noir habillé, comme le page de Malborough, en habit dès le matin, la tête toujours emprisonnée entre deux pointes empesées qui semblent collées sur des favoris, dont la symétrie ferait honte à la bordure de buis la mieux taillée.

Il marche tout d'une pièce et s'emporterait les lèvres avec les dents, plutôt que de compromettre sa dignité d'emprunt par un éclat de rire.

—J'espère que vous allez danser une polka ou un quadrille, monsieur Sérieumann? lui dit de sa voix la plus gracieuse une pauvre maîtresse de maison en quête de danseurs.

—Je ne danse jamais, madame, répond monsieur Sérieumann du bout des lèvres, et son regard étonné semble dire:

—Comment pouvez-vous m'adresser cette question? N'est-il pas écrit sur ma physionomie, dans mon maintien, que j'ai des choses trop sérieuses en tête pour m'occuper de pareilles futilités? Que deviendraient l'Europe et l'Amérique, si je perdais mon temps dans de frivoles amusements?

Puis il va s'asseoir à une table de whist—car il est reconnu qu'un homme sérieux peut et doit jouer au whist.

Que fait ce jeune homme si grave, si austère, si avare de son temps et de ses paroles?

—Rien.
—Qu'a-t-il fait jusqu'ici?
—Rien.
—Que sait-il?
—Rien.

C'est un homme sérieux.

Et presque toujours, il se trouve quelqu'un qui ajoute:

C'est un homme qui fera son chemin.

Cette dernière réflexion est généralement juste. Un brevet d'homme sérieux est une sorte de diplôme d'aspirant à certaines fonctions gouvernementales.

Cette nombreuse catégorie d'hommes sérieux forme une pépinière dans laquelle les gouvernements et les papas des filles à marier viennent, de temps à autre, chercher quelques plants.

On prend d'habitude, non pas les meilleurs, mais les mieux *famés*, c'est-à-dire ceux que leur fortune, leurs relations et leurs protections ont élevés au-dessus des autres.

***

Jadis, on ne visait guère à l'homme sérieux qu'à partir de trente ans.

Maintenant, on commence à dix-sept ou dix-huit ans: la jeunesse actuelle est si précoce!

VA-T-EN VOIR S'ILS VIENNENT, JEAN

D'où vient cet ironique refrain-proverbe bien connu et si souvent employé?

Voici la réponse que donne un savant écrivain militaire français. La chanson est essentiellement militaire et a été improvisée en 1800, au lendemain de la bataille de Hohenlinden. Elle met en scène l'archiduc Jean d'Autriche et son frère Charles qui s'étaient fait battre par les troupes françaises commandées par Moreau.

Voici le couplet; le seul qui ait jamais existé:

Charles dit au frère Jean:
Vas t'en voir s'ils viennent,
Et, s'ils viennent, reviens-t'en.
Vas t'en voir s'ils viennent, Jean! (bis)
Vas t'en voir s'ils viennent!

De fait, Jean avait eu l'imprudence d'y "aller voir," le 3 décembre 1800, et avait dû s'en revenir au plus vite, après avoir reçu de Moreau une rude leçon. Pareille mésaventure lui arriva, du reste, en 1809, à Raab, devant le prince Eugène, et ce ne fut qu'en 1814 qu'il put prendre sa revanche sur ces Français qui s'étaient permis de le chansonner; il est vrai que c'était devant Huningue, dont la capitulation ne lui causa vraisemblablement pas beaucoup d'orgueil, quand il eût vu défiler devant lui l'héroïque Barbanègre et sa poignée d'hommes. Je me hâte d'ajouter que cet archiduc Jean était, au demeurant, le meilleur des hommes, à qui la dignité de sa vie publique et privée valut d'être nommé "vicaire" de l'empire d'Allemagne, lors de la première tentative faite pour restaurer celui-ci, en 1848.

Le Manitoba.

Mercredi, 5 Avril 1893

LA LECTURE

Le Moniteur du Commerce, traitant ce sujet, termine ainsi son article :

" Nos jeunes gens doivent donc songer à abandonner la lecture des publications frivoles où la religion et la famille sont le point de mire des quolibets de gens qui se moquent de tout et font flèche de tout bois pour faire de l'argent, et à s'adonner à lecture d'ouvrages dans lesquels ils trouveront un aliment sain pour leur cœur et leur intelligence et qui les aideront nécessairement à augmenter la part de travail productif qui contribuera à la prospérité de la patrie commune."

Voici un texte sur lequel on pourrait greffer des développements à la fois tristes, graves et instructifs. Les *jeunes gens* ne sont pas les seuls qu'il faut mettre en garde. La lecture se répand avec célérité. Les livres et les journaux pénètrent par toutes les portes et par toutes les fenêtres dans les familles et dans tous les rangs de la société. Et grand Dieu, quels livres, la plupart du temps !

Les neuf-dixièmes des livres nouveaux, de ceux qui sont le plus en circulation, ne contiennent aucune instruction, n'offrent rien au cœur ni à l'esprit, sont écrits en mauvais style, et jettent le trouble dans l'âme et dans l'imagination.

Ces livres passent en feuilleton dans la presse, et telle jeune fille que le seul mot de roman mettrait en fuite, fait du feuilleton sa lecture habituelle.

Autrefois, notre presse canadienne, tout en donnant à ses lecteurs, dans son rez-de-chaussée, de la prose légère, faisait un choix. Nous ne voudrions pas dire que tous nos journaux ont abandonné cette saine habitude. Mais il est certain qu'on ne porte plus le scrupule au même degré. La boutique a besoin de réclames, et l'on sert au lecteur des pages épicées pour mieux exciter son appétit, déjà faussé, du reste, par d'autres lectures, par des conversations, et par des amusements d'un goût douteux.

Dans les amusements publics, on laisse aujourd'hui passer des choses que l'on ne voudrait point entendre répéter au sein de la famille ou dans un salon.

L'esprit et le cœur sont ainsi surmenés ; et qui peut garantir qu'au lendemain de ces exhibitions, où parfois des innovations étranges, le grotesque, et des appels aux appétits sensuels se seront coudoyés, l'on ne cherchera pas à voir de plus près, à toucher, à croquer la jolie pomme—ou le fruit amer—que l'on aura fait balancer dans ce vide qui s'appelle l'imagination.

Les belles et bonnes récréations, de même que les saines lectures, sont nécessaires, et il est facile de se les procurer. Et si l'on ne perdait pas de vue qu'en cela comme en toute autre chose, il s'agit de monter et non de descendre, d'élever à leur plus haute puissance toutes les facultés de l'homme, de policer les esprits et non de les retenir dans leurs humiliantes habitudes, les erreurs ne seraient pas fréquentes.

L'histoire, celle des peuples comme celle de l'Eglise, n'a rien qui puisse être surpassé. Y a-t-il des scènes plus émouvantes que celle de Saint-Alexis, ou celle de Christophe Colomb, que notre collège nous a données. Partout, l'on pourrait en faire autant ; ailleurs comme ici, les applaudissements et l'admiration éclateraient.

Avant de passer sur la scène, ces héroïsmes ont été vécus ; ils ont été racontés ; on les trouve dans les annales du monde.

Que de beautés, que d'émotions (puisqu'il faut des émotions) l'on trouverait dans l'histoire si l'on voulait et si l'on savait la lire, mais là lire dans des auteurs chrétiens, pénétrés de la grande mission de l'écrivain, du respect dû à la vérité, au lecteur, aux héros dont ils étudient la vie et doués en même temps de ces dons artistiques qui dramatisent les récits, qui font revivre sous nos yeux les âges passés, qui nous captivent par les charmes du style. Ces œuvres, ne sont pas seulement de bons livres, mais ce sont les meilleurs. On ne devrait pas en lire d'autres.

Puis, les Canadiens ont l'histoire de leur pays, faite de dévouement, de sacrifices, de triomphes, et d'héroïsme. Les feuilletons, les romans, toutes ces productions légères ou malsaines qui nous arrivent de l'étranger, ne sont que fagots, et moins encore, à côté de l'histoire du Canada, laquelle est comme un vaste et superbe monument donnant asile à l'honneur et à la sainteté. Que de fortifiantes leçons l'on y trouverait pour nos luttes si on la lisait plus constamment ! Le souvenir de nos ancêtres, leurs actions d'éclat, leurs victoires, exalteraient tellement notre patriotisme qu'il y aurait comme un nouvel élan vers les œuvres qui ont fait notre passé si beau, et qui sauraient nous conduire à de nouveaux triomphes.

En tous cas, lorsqu'il s'agit de livres, l'on ne saurait être trop sévères pour ceux qui attaquent les mœurs, la famille, la religion et ses ministres, ou qui prennent simplement ces choses sacrées pour objet de leurs ineptes railleries.

NOTES D'OTTAWA

M. L. G. Desjardins, ex-M.P., maintenant greffier de l'assemblée législative de Québec, a laissé à Ottawa d'excellents souvenirs et s'y est créé beaucoup d'amis dans la députation. Ceux-ci se sont réunis jeudi dans le restaurant de la chambre au nombre d'une centaine, sous la présidence du Dr Montague, pour lui témoigner leur estime. L'hon. M. LaRivière a lu l'adresse au nom des amis de l'ex député. Cette adresse était accompagnée d'un magnifique cadeau. M. Desjardins a répondu fort éloquemment. Son discours a soulevé de vifs applaudissements.

∴

Une rumeur basée sur une dépêche publiée dans le *Witness* circulait vendredi, allant à dire que sir John Thompson, premier ministre du Canada, était mort de paralysie, à Paris.

Nous sommes heureux d'annoncer que la rumeur est sans aucun fondement.

∴

M. McCarthy a demandé vendredi si le bill pour amender l'acte des Territoires du Nord-Ouest va être soumis à la chambre.

M. Foster répond que, vu la période avancée de la session et le désir de proroger les Chambres, le gouvernement a décidé de retirer les mesures suivantes : Acte pour amender la loi des assurances ; acte pour amender la loi des matelots ; acte pour amender la loi concernant les terres du Nord-Ouest ; acte concernant les conserves ; acte pour amender l'acte du Nord-Ouest.

∴

Le traité franco-canadien ne sera soumis à l'étude qu'à la prochaine session.

∴

La session fédérale s'est composée de quarante-sept jours de travail.

∴

Après avoir cité l'entrefilet du *Monde* où il était dit que les biens de l'ancien député de Beauharnois étaient vendus par autorité judiciaire, l'*Evénement* ajoute :

N'est-ce pas que cet entrefilet est de nature à inspirer d'amères réflexions à ceux qui, après avoir fait à la politique bien des sacrifices ; après avoir pendant plusieurs années, consacré leur temps et leur travail au service d'une cause ou d'un parti, se voient abandonnés et restent aux prises avec la misère, lorsque leur utilité politique a cessé.

Est-il digne d'un grand parti de laisser ainsi ses blessés sur le champ de bataille sans leur tendre la main et leur porter secours ?

∴

L'hon. sénateur Tassé a été nommé, croyons-nous, commissaire du Canada à l'exposition de Chicago. Notre confrère de la *Minerve* partira bientôt, dit-on, avec sa famille pour Chicago.

∴

La nomination à Vaudreuil a eu lieu aujourd'hui. Alphonse Chevrier, de Rigaud, (conservateur), et Henry Harwood, de Vaudreuil, (libéral), ont été mis en nomination.

∴

La session, la troisième du septième parlement de la Puissance, s'est terminée samedi.

Son Excellence le gouverneur-général a prononcé le discours suivant :

Honorables MM. du Sénat :

MM. de la Chambre des Communes :

En vous relevant de votre présence en parlement pour cette année, je vous félicite sur l'énergie et la promptitude avec lesquelles vous avez rempli les devoirs de la session qui vient de finir.

La réunion à Paris du tribunal d'arbitrage de la Mer de Behring donne lieu d'espérer que les différends qui ont existé entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement du Dominion sont à la veille d'être réglés d'une manière satisfaisante, tandis que la nomination du premier ministre du Canada comme l'un des arbitres est une garantie que les intérêts de nos chasseurs de phoques seront convenablement sauvegardés, sans toutefois l'être indûment.

Le traité de commerce négocié avec la France dans l'intérêt du Canada vous a été soumis, accompagné de la correspondance qui a eu lieu pendant les négociations ; mais vu la période avancée de la session à laquelle le traité a été reçu, et les communications pendantes relatives à sa portée au sujet du traitement de la nation la plus favorisée, et l'interprétation de certaines de ses clauses, mon gouvernement a jugé bon d'ajourner pour le présent sa ratification par le parlement.

Je vous remercie des amples dispositions que vous avez faites afin de protéger le pays contre l'introduction possible du choléra, et j'ai confiance que les précautions prises auront pour résultat de nous préserver de tout danger de cette source.

Les mesures libérales que vous avez adoptées pour représenter convenablement le Canada à l'Exposition Colombienne Universelle, permettront au Canada, je n'en doute pas, de faire une digne exposition de ses ressources et de ses progrès parmi les nations du monde.

Les divers actes que vous avez ajoutés à nos lois contribueront à maintenir la sureté publique et le progrès continu du pays.

MM. de la Chambre des Communes :

Je vous remercie pour les subsides que vous avez généreusement votés pour le service public.

Honorables MM. du Sénat :

MM. de la Chambre des Communes :

C'est avec un profond regret que je vois approcher la fin de mes rapports officiels avec le Dominion, et que tout probablement je prends congé de vous pour la dernière fois. Vû cette probabilité, je saisis la présente occasion d'exprimer mon profond intérêt dans tout ce qui concerne le bien-être du Canada, et ma sincère affection envers ses habitants qui n'ont jamais cessé de témoigner leur loyauté à la personne et au trône de Notre Souveraine, et ont toujours traité avec bonté et considération son représentant. Mon ardent désir sera toujours d'être utile au Dominion, et je continuerai de nourrir des sentiments de la plus tendre sollicitude pour le bien-être et la prospérité de ceux parmi qui j'ai vécu pendant les derniers cinq ans.

Je prie que la bénédiction du Dieu Tout-puissant vous soit toujours acquise.

L'Orateur du sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le gouverneur-général que ce parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le onzième jour de mai prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est en conséquence prorogé jusqu'à jeudi, le onzième jour de mai prochain.

L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

Nous détachons les passages suivants d'un excellent article de *La Libre Parole*, sur l'enseignement classique :

" On a fait le reproche au clergé canadien — assez inconsidérément selon moi—d'avoir tenu la masse du peuple dans l'ignorance ;—probablement voudrait-on lui reprocher de n'avoir pas donné au peuple l'enseignement commercial et d'avoir négligé de propager la connaissance de l'anglais.

" Dieu soit loué qu'il ne l'ait pas fait ! Ce n'est qu'à cette condition de rester dans l'ignorance, que cette petite nationalité française, encore à l'état embryonnaire en 1783, put se maintenir, se développer, grandir. Que serait devenue notre langue, si les 65 000 Français, tristes épaves laissées sur les côtes du Nouveau-Monde après la tourmente qui repoussa la France d'Amérique, s'étaient mis à apprendre l'anglais, à recevoir un enseignement commercial ?....... ....

" Le besoin le plus impérieux de la jeune nationalité Canadienne-française était, en 1783 et dans les années qui ont suivi, non pas d'apprendre l'art de s'enrichir, mais de se multiplier, de maintenir son culte religieux, sa langue et ses mœurs, toutes choses qu'elle ne pouvait faire que loin des villes. Là, dans ces vastes campagnes, luttant corps à corps avec une nature sauvage, abattant d'immenses forêts et groupés autour de l'église, qu'il était nécessaire de faire aussi belle que possible—car c'était pour eux la maison commune où ils venaient oublier leurs fatigues et se reposer au récit des joies que l'avenir leur réservait dans la vie future. — ces hommes primitifs, pour ainsi dire, n'avaient que deux ou trois préoccupations : se multiplier, cultiver leurs champs, élever leurs bestiaux, parler français et se préparer à la mort.

" Ce n'est que par ce système aussi simple et sain que sévère, que de 65.000 être humains qu'ils étaient d'abord, le clergé est parvenu en cinq quarts de siècle à en obtenir deux millions de catholiques français."

La Grande Bretagne est menacée d'une guerre civile, si l'on en juge d'après ce qui se dit et se fait à Belfast, Irlande. Les orangistes sont décidés à l'effusion du sang si la mesure du *home rule* est adoptée. Les souscriptions abondent et déjà le gouvernement impérial songe à caserner des troupes à Belfast pour prévenir les désordres.

LA POLITIQUE EN FRANCE

Un nouvel échec que vient de subir la politique républicaine en France.

Le ministère Ribot est tombé jeudi dernier. C'était inévitable. Le premier ministre s'est aliéné la majorité de la chambre, par l'appui, sinon déclaré, du moins tacite, qu'il a accordé aux gens du Panama, comme de Freycinet, Floquet et *tutti quanti*.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le ministère sombre sur une question en apparence assez futile, sur un amendement à la loi des liqueurs.

La Chambre a voté par 247 voix contre 242 en faveur de cet amendement quand le gouvernement à fait une question de confiance de la proposition inverse.

Le ministère Ribot est le 28ème qui tombe depuis la fondation de la république. Il était ainsi composé :

Prés. du conseil et intérieur	MM. Ribot
Affaires étrangères	Develle
Justice	Bourgeois
Finances	Tirard
Guerre	Général Loizillon
Marine	Amiral Rieunier
Instruction pub. et beaux-arts	Ch. Dupuy
Agriculture	A. Viger
Commerce	Siegfried
Travaux publics	Viette
Sous-secretariat des colonies	Delcassé

Nouvelles Religieuses

Sa Grandeur Mgr Taché a donné le sermon dimanche, à la cathédrale. Mgr est souffrant, tous l'ont constaté avec douleur. Espérons que les beaux jours du printemps rendront pleine santé au vénérable prélat.

Le Rév. Père Larue, S.J., a prêché un éloquent sermon à la cathedrale jeudi soir, sur l'Eucharistie.

M. l'abbé Eugène Gauthier a donné le sermon sur la Passion, vendredi soir. Le jeune prédicateur s'est acquitté de sa tâche avec grand succès.

L'entourage du Pape regarde comme presque certain le prochain rétablissement des relations diplomatiques entre le Vatican et la Grande-Bretagne.

M. Gladstone aurait promis à Léon XIII d'envoyer auprès de lui un chargé d'affaires, si le projet de *Home Rule* est adopté ; le Pape enverrait à Londres un *internonce*.

C'est le onze mai prochain que s'ouvrira à Rome le Chapitre Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, convoqué pour l'election d'un supérieur-général.

Le chapitre se tiendra à la maison que possèdent ces Pères sur la colline de Saint-Pierre in Vincoli. Le supérieur-général des Oblats est nommé à vie.

Le Très Rev. Père Joseph Fabre, qui vient de mourir, était le deuxième titulaire de cette charge, ayant succédé à Mgr Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur de la congregation.

Outre l'élection de leur premier supérieur, les capitulants auront encore à traiter de divers sujets intéressant leur communauté ainsi que de modifications à leur règle.

L'assemblée sera fort nombreuse. On y verra des Oblats de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Belgique, de Hollande, du Canada, des Etats-Unis, du Mexique, d'Asie et d'Afrique.

C'est le Révérend Père Tatin, O M I., procureur de la congrégation près du Saint-Siège qui fait les préparatifs pour recevoir ses confrères au scholasticat des Oblats.

Mgr Bégin, de retour de Rome à Québec, a rapporté un grand nombre de titres d'honneur devant être conférés à quelques privilégiés. Mgr Gagnon, secrétaire de Son Eminence, devient Prélat domestique de Léon XIII ; M. L. E. Couture, marchand de Lévis, est créé chevalier commandant de l'ordre de Saint-Sylvestre. Les deux derniers Canadiens qui ont été honorés de ces titres sont sir Hippolyte Lafontaine et le juge Berthelot. On dit qu'un autre Québecquois bien connu, mais dont le nom n'est pas encore efficiellement annoncé, sera décoré de Saint Sylvestre.

La *Nouvelle presse libre* de Vienne dit que, l'année dernière, les évêques irlandais ont démandé au pape, en présence de leurs collègues américains, pourquoi il ne renonçait pas franchement à l'idée du pouvoir temporel et n'abandonnait pas la fiction de sa captivité. Léon XIII aurait répondu d'une façon évasive : " Il ne serait pas convenable pour moi d'agir ainsi."

La *Nouvelle presse libre* proteste contre l'espoir entretenu au Vatican de voir le monde catholique prendre les armes contre l'Italie, alors qu'il n'y a pas un seul cardinal italien qui regarde comme possible la restoration du pouvoir temporel.

EXPOSITION DE CHICAGO

Dans une circulaire officielle, il est dit que l'exposition de Chicago s'ouvrira le 1er mai, et que tout sera prêt pour recevoir les visiteurs ; que le prix d'entrée sera de 50 cents et donnera droit de voir tout ce qui sera exposé au parc Johnson, sauf le village des Esquimaux et la reproduction des habitations dans les rochers du Colorado ; que l'eau potable la plus pure sera fournie gratuitement aux visiteurs dans toutes les parties de l'exposition ; qu'il y aura des sièges gratuits en abondance, ainsi qu'environ 1 500 cabinets de toilette, lavabos, salons pour les dames, etc. ; qu'enfin il y aura au parc un service médical et une ambulance où les visiteurs indisposés recevront gratuitement des soins.

Choses et Autres

M. Casimir Desormiers, cultivateur, du Saint-Esprit, comté de Montcalm, et son beau-frère, Jean Laurier dit Gatineau, sont partis le 10 mars pour aller à la pêche à la truite et n'ont pas été revus depuis cette date. Ce jour-là, ils ont été vus se dirigeant vers les grands lacs du nord, d'où ils ne sont pas revenus.

On a soumis à la chambre des députes, en France, un projet de loi concernant la construction d'un canal à écluses pour relier la Gironde à la Mediterrannée. Ce canal aura 328 milles de longueur. La compagnie qui a résolu d'entreprendre ces travaux demande à l'Etat de lui garantir un intérêt de 2 pour cent. Les hauts fonctionnaires de l'armée, appuient fortement ce projet dont le but réel est de porter un coup fatal à l'importance de Gibraltar.

En effet, en cas de guerre, les navires français pourraient passer de l'Atlantique dans la Méditerrannée, en traversant le canal, sans avoir besoin de passer par le detroit de Gibraltor.

M. de Freycinet s'était montré très favorable au projet, alors qu'il était ministre.

Il est décidé que les dragons canadiens laisseront Québec pour Toronto.

Comme compensation, l'effectif de l'artillerie sera porté de 130 à 300 hommes.

La batterie C reviendra de la Colombie Anglaise et sera, avec la batterie B, sous le commandement du lieutenant-colonel Montizambert.

Le lieutenant-colonel Holmes restera à la Colombie comme député-adjudant-général. La garnison de Victoria se composera de militaires britanniques.

Les canons de la batterie B seront transportés à Kingston ; deux seulement resteront à Québec avec 14 chevaux. Le vieil hôpital militaire, qui servait de cour à la citadelle, sera converti en résidence pour les soldats mariés des batteries B et C.

Wm Johnson, le gardien d'hiver à Ocean View Ve., place d'eau, près de l'embouchure de la Baie de Chesapeake, a recueilli, sur la rive, une bouteille dont le col était entouré de plusieurs bouchons, et qui contenait une lettre donnant des détails sur la perte du *Naronic*. Voici ce que dit la lettre :

" 3.10 a.m., 19 février, *SS. Naronic* White Star line, en mer.

" A celui qui recueillera cette lettre :

" Veuillez la rapporter à nos agents, si l'on n'entend pas parler de nous avant que vous la trouviez. Notre navire s'enfonce rapidement sous les flots et la tempête est si terrible que nous ne pourrons jamais nous sauver dans les embarcations de sauvetage. Puisse Dieu nous sauver ! Nous avons été frappés par un iceberg et notre navire a pu demeurer ensuite à flot pendant deux heures. Il est 3.20 heures a.m. à ma montre et le pont de l'immense vaisseau est au niveau des flots. Veuillez faire rapport aux agents Brodway, New-York, MM. Kersey et Co.

Adieu à tous,

JOHN OLSEN, Bouvier."

Un journal de Toronto dit que l'importation au Canada d'enfants trouvés dans les rues des principales villes d'Angleterre ou recueillis dans les institutions de charité est une manière aisée et peu coûteuse pour la Grande-Bretagne de se débarrasser d'un fardeau qui est pour elle une source de trouble. Ces enfants sont ordinairement très vicieux et d'une ignorance profonde. Voilà ce que l'Angleterre nous envoie pour peupler notre Canada.

Le *New-York Times* vient d'être vendu à un syndicat pour le joli prix de $950,000.

Une lugubre plaisanterie d'Edison.

Dernièrement, le célèbre électricien donnait un grand banquet dans sa somptueuse demeure, en l'honneur du club Franklin. Il y avait dans la salle une statue en cire de l'illustre inventeur des paratonnerres qui remuait les yeux, agitait les bras et ouvrait la bouche pour parler.

De temps en temps la statue faisait entendre, à l'aide du phonographe qu'elle avait dans la gorge, des paroles à la louange des invités et les félicitait sur leurs travaux, ce qui excitait naturellement leur enthousiasme.

Mais à la fin du repas, on vit approcher deux squelettes entourés d'une lumière fantastique ; ceux-ci se mirent à réciter deux vers anglais dont le sens est :

" Nous avons été autrefois ce que vous êtes aujourd'hui, et vous serez un jour ce que nous sommes maintenant."

Cette apparition inattendue a jeté un froid que nous croyons inutile de décrire.

M. Alex. Béliveau, d'Ottawa, a reçu du Michigan la nouvelle que son fils a été dévoré par les loups. Le jeune Béliveau, contre-maître dans un chantier, était dans le bois avec plusieurs hommes lorsqu'une bande de loups les attaquèrent. Les bûcherons montèrent dans les arbres et tirèrent plusieurs coups de carabine sur les carnassiers sans réussir à les éloigner. Le malheureux Béliveau a été complètement dévoré.

Le *British Museum* possède un billet de banque chinois datant des dernières années du XIVe siècle. C'est le plus vieux des billets de banque connus. On sait, en effet, que la première banque européenne, fondée en 1401, à Barcelone, n'émit aucun billet, et que ceux qui, pour la première fois, furent mis en circulation en Europe, furent émis vers 1668 par la banque de Stockholm.

L'*Evénement* dit que la nouvelle de la mise à la retraite du surintendant actuel de l'instruction publique de la province de Québec est fausse.

PERSONNEL

Le *Paris-Canada* annonce que M Chs. Caqueray s'est embarqué le 30 mars pour notre province où il se fixera.

M. Foursin-Escande doit être ici sous peu avec MM. Jean Chartier, André Chartier et Albert Haymann, qui arrivent de France.

L'hon. sénateur Bernier est revenu d'Ottawa dimanche.

M. de Cazes est parti pour Chicago hier.

M. Léon Bénard partira ce soir pour la province de Québec. Ce monsieur a obtenu un plein succès dans la vente de ses chevaux. Il retourne avec une bonne opinion du pays, après avoir passé plusieurs jours chez son frère, H. Bénard, propriétaire de l'Hôtel du Canada. Il espère revenir prochainement.

M. Albéric Petrin, fils de M. Michel Pétrin, abandonne le célibat demain.



VILLE DE SAINT-BONIFACE

Ci-après nous publions le dernier rapport officiel des auditeurs de la ville :—

ETAT DE LA CAISSE

Depuis le 21 Mars au 31 Décembre 1892.

RECETTES.

Balance en mains et en banque	$ 2,638 42
Taxes	7,339 34
Joseph Letendre	3 50
Amendes	648 20
Loyer	2 00
Terrains de l'Exposition	4,898 50
Loyer de herse	5 00
Billets recevables	85 00
Avances à la banque, autres que sur billets	2,768 72
Divers	17 00
Trottoirs, (M. A. Kéroack)	1 25
Edward R. Lloyd	622 01
	$19,028 94

DÉPENSES.

Comité des Travaux Publics—	
Puits	$ 52 30
Chemins et ponts	444 94
Hôtel de Ville	120 68
Destruction des chardons	160 00
Trottoirs	1,582 95
Terrains de l'Exposition	1 50
Eboulis, avenue Taché	164 00
Herses	37 55
Comité des Finances—	
Outils	3 80
Taxes remboursées	167 64
Assurance	75 00
Salaires	693 33
Fourniture de bureau	150 57
Education	1,650 00
Dédommagement pour destruction de chevaux	150 00
Charité	6 35
Commissaire Municipal	282 84
Intérêt	220 62
Billets	6,000 00
Escompte	66 80
Interêt sur débentures	3,859 60
Evaluation	40 00
Frais de Vente	20 00
Dommages	15 00
Statistiques vitales	18 00
Rachat de terrains	54 33
Liste des jurés	9 00
Reception des évêques	33 50
Comité de Police et Feu—	
Chauffage et éclairage	1 80
Salaire	542 10
Rapports de police	50 95
Pompe à vapeur	229 10
Interprète	0 35
Sante et Licences—	
Rapports d'enclos	1 50
Amende de licence de charretier, remise	15 00
Edward R. Lloyd, chèque	115 37
Divers	53 80
Bal. en mains et en banque	1,939 27
	$19,028 94

ACTIF ET PASSIF

De la Ville de Saint-Boniface, au 31 Décembre 1892.

ACTIF.

5.	Propriétés	$29,530 00
7.	Red River & Assiniboine Bridge Coy	5,700 00
26.	Fonds d'amortissement, Caisse	4,480 11
27.	Fonds d'amortissement, Billets	1,000 00
28.	Fonds d'amortissement, Terrains	178 65
38.	Herses	33 59
67.	Taxes	14,070 23
97.	Municipalité Saint-Boniface	419 16
121.	N. H. Houde	90 00
122.	E. Genthon	60 00
123.	Frs. Carrière	30 00
124.	F. Mondor	30 00
125.	Jas. McAnnany	30 00
126.	H. Beauregard	30 00
127.	E. R. Lloyd	115 37
132.	J. E. P. Prendergast	83 34
155.	Effets à recevoir	230 00
	Caisse en mains	1,939 27
	Capital	1,499 58
		$59,549 30

PASSIF.

48.	Commissaire Municipal	280 58
62.	Banque Impériale	2,768 72
128.	Commission des écoles	1,500 00
151.	Débentures	55,000 00
		$59,549 30

Certifié correct.

(Signé), L. N. BÉTOURNAY, } Auditeurs.
" EUG. PARADIS, }

Saint-Boniface, Man., le 13 Février 1893.

LA SOIREE DU COLLEGE

La soirée dramatique et musicale qui a eu lieu au Collège de Saint-Boniface, lundi, a été un succès, tout comme d'ordinaire dans cette excellente institution

Le drame, *The Hidden Gem*, a été très bien rendu par nos jeunes amis, les élèves. L'excellente prononciation des acteurs de langue française a été remarquée.

Nous donnons le programme, qui a été des mieux rendus :

THE HIDDEN GEM

CAST :

Euphemiamus—A Roman Patrician—Joseph Trudel,
Alexius—Under the name of Ignotus, his son—Edmond Buron.
Carinus—A boy, his nephew—Ernest Golden.
Proculus—His freedman and steward—Maxime Rocan.
Eusebius, freed after Act I—Slave—Thos. O'Connor.
Bibulus—Slave—Gustave Dubuc.
Davus—Slave—Bertram Ryan.
Ursulus—Slave—Thos. Dillon.
Verna—Slave—Joseph Dumas.
Gannio—A beggar—Clarence Bertrand.
An Imperial Chamberlain—Joseph Tennant
An Officer—Henry Tennant.
Two Robbers—Chas. Ed. Conrad and H. Tennant.
Scene on the Aventine Hill in Rome, in the Reign of Honorius and of Innocent I.

PART 2.

PROGRAMME.

PROLOGUE.—ACT I.

"5th Air Varié" (Dancle)—Violin Solo—Pattie Hagarty.
Address to His Grace the Archbishop—Lucien Dubuc.

ACT II.

Recitation : "A Legend of Bregenz" (Adelaide Proctor)—Pattie Hagarty.
Song—Rev. Father LaRue, S.J.

Melle Pattie Haggarty a été applaudie à outrance, comme elle le méritait.

Le chant du Rév. Père Larue, S. J., a été fort goûté.

Mgr Taché, sous le patronage duquel la séance était donnée, n'a pu être présent, pour cause de santé.

Chronique Locale.

—Les outardes sont revenues.

—Le nombre de patients qui ont été soignés à l'hôpital cette semaine est de 62 ; femmes 23, hommes 39.

—Saint-Boniface a une nouvelle buanderie tenue par deux fils du Céleste empire. L'enseigne porte le nom harmonieux de Lee Kee.

—Melle P. Rancourt, de Portage du Rat, écrit au gérant de la loterie Mont-Royal, M. S. E. Lefebvre, qu'au dernier tirage elle a gagné le prix capital de $3 750.

—Le gouvernement provincial a fixé jeudi, le 11 mai, comme jour de la Fête des Arbres. Par proclamation, ce sera jour de congé par toute la province.

—Venant d'être reçu chez M. Télesphore Pelletier le célèbre sirop de térébenthine du Dr Laviolette Pour rhume, enrouement, etc., remède infaillible.

—Il y avait charmante réunion dimanche soir, chez M. le Dr Lambert, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. On a passé quelques heures des plus agréables.

—La société existant entre MM H. F. Despars et Alfred Bleau, marchands de fer de Winnipeg, a été dissoute de consentement mutuel. M. Bleau se retire et M. Despars continuera les affaires.

—Madame Z. Robert devant quitter Saint-Boniface dans quelque temps, offre en vente tout son ameublement de maison. Sa maison qui est un des logis les mieux situés de Saint-Boniface est à louer. S'adresser sur les lieux. Conditions faciles.

—M Edouard Guilbault a le plaisir d'annoncer au public qu'il vient de s'assurer les services de M. Alfred Bleau, ci-devant de la maison Despars & Bleau, de Winnipeg. M. Bleau invite ses amis, ses anciennes pratiques à le venir encourager. Il garantit entière satisfaction, comme par le passé.

—M. Sanregret, de Saint-Vital, a noyé un cheval hier soir au pied de la rue Lombard. La bête appartenait à M. André Neault. On ne devrait pas oublier qu'il est toujours dangereux de prendre cette rue en voiture, la glace étant toujours très faible à cause de l'eau chaude qui sort de la bâtisse de la North West Electric Light Co.

—LIQUIDATION VOLONTAIRE—M. H. F. Despars ayant acheté le magasin de Ferronneries de la maison Despars & Bleau à Winnipeg, donne avis qu'il vendra d'ici à 30 jours tout le stock de Ferronneries, Ferblanteries, Fourneaux, Peintures, etc., etc. L'assortiment est des plus complets et mérite l'attention de tous ceux qui ont besoin de marchandises dans ces lignes.

Au No 278 Rue Main à Winnipeg, en face du grand Hôtel Manitoba.

—Le palais de justice ne sera pas construit dans la partie commerciale de Winnipeg. Ainsi en a décidé le gouvernement Greenway, sous prétexte d'économie. Pourtant une administration qui endette la province de millions en quelques années, qui met des milliers pour l'exposition de Chicago, pourrait bien se rendre au désir général si bien exprimé par le barreau.

—Grande chance pour qui voudrait s'établir dans le commerce de ferronneries à Winnipeg.

M. H. F Despars ayant décidé de se retirer du commerce offre en vente son magnifique assortiment. Etant le seul magasin français dans le commerce de ferronneries à Winnipeg, il y aurait succès assuré pour qui aurait un moyen capital à mettre dans les affaires. M Despars donnera des conditions de paiement très faciles à celui qui pourra fournir des garanties.

Chronique de la Province.

Oak Lake,

1er avril.—M. A. Daoust est arrivé récemment de Saint-Timothée, Qué., et offre maintenant en vente un joli lot de chevaux à très bonnes conditions.

—MM. Jos. Gatin et Edmond Tonnellier sont de retour d'un voyage de 3 mois en Belgique ; de passage à Montréal, ils ont acheté dix chevaux destinés à leurs fermes.

—M. E. Fasseaux, parti depuis quelque temps pour la Belgique, chargé de prêcher l'immigration, est de retour depuis quelques jours.

—On nous apprend qu'un très petit nombre de colons se rendra cette année à Grande-Clairière ; cependant, nous aimerions à voir couronner de succès les efforts faits par M l'abbé Gaire pour l'établissement de la nouvelle paroisse Saint-Raphaël, à l'ouest de Grande-Clairière.

Nous avons pu remarquer avec satisfaction que pour une paroisse à peine établie, tout marche à grands pas

Saint-Jean-Baptiste,

3 avril.—Avis est donné dans la dernière *Gazette Officielle* de la province qu'une compagnie qui sera connue sous le nom de "Compagnie de moulin à farine et d'élévateur de Saint-Jean-Baptiste (limitée)," demandera l'incorporation au lieutenant-gouverneur en conseil.

Le but de la compagnie est de construire et tenir en opération un moulin à farine et un élévateur acheter les grains et faire tout le commerce ordinaire des propriétaires de moulins à farine et élévateurs.

La principale place d'affaires sera à Saint-Jean-Baptiste.

Le montant du capital-actions sera de $20.000, divisées en deux mille actions de dix piastres chacune.

Les requérants sont MM. Pierre Parenteau, marchand ; Napoléon Comeault, marchand ; Paul Gagnon, marchand ; Eugène Cartier, cultivateur ; Joseph Baril, notaire public ; Pierre Remi Pelletier, cultivateur ; Albert Victor Brunker, cultivateur, et Joseph Morrissette, cultivateur, tous du village de Saint-Jean-Baptiste.

MM. Prendergast & Haggard sont les solliciteurs des requérants.

NAISSANCES

CLÉMENT—En cette ville, le 31 mars, l'épouse de M. Ernest Clément, un garçon.

VANDAL—En cette ville, le 2 courant, l'épouse de M. James Vandal, une fille.

TROTTIER—A Oak Lake, le 14 mars dernier, Madame P. Trottier, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme J. E. Daoust.

KLYNE—A Lorette, le 29 mars, l'épouse de M. Johnny Klyne, une fille.

LAFRANCE—A Winnipeg, le 4, courant, l'épouse de M. Edmond Lafrance, maitre-boucher, un garçon.

PRINCE—A Lorette, le 29 mars, l'épouse de M. Edmond J. Prince, un garçon.

ST. LAURENT—A Winnipeg, le 5 courant, l'épouse de M. Arthur St. Laurent, I. C., un fils.

DECES

DUBUC—A Lorette le 3 courant, à l'âge d'un an et quelques jours, Marie-Anne-Angèle, enfant de M. Agénor Dubuc.

Trudeau & Desgagnés

BOUCHERS,

EN GROS ET EN DETAIL

Avenue Tache,

SAINT-BONIFACE.

Toujours en mains des viandes de première qualité

Bœuf,
Veau,
Volaille,
Mouton,
Lard,
Saucisses,

Viandes fumées, etc., etc.

Nous achetons au comptant les produits de la campagne.
Légumes suivant la saison.
Communication par téléphone.

Phileas Trudeau. Elizee Desgagnes.
5-4-93

Municipalite de Montcalm.

AVIS.

Avis est par les présentes donné :

1o. Que le Rôle d'Evaluation de la Municipalité de Montcalm en force pour 1892 a été adopté pour l'année 1893

2o. Que le Conseil de la dite Municipalité siègera en Cour de Révision à Letellier, MARDI, le 2 MAI prochain, depuis dix heures A M. jusqu'à quatre heures P.M.

3o. Que tous ceux qui désirent obtenir des changements au dit Rôle devront adresser leur demande au soussigné avant le 2me jour de Mai 1893 ou se présenter à la séance de la dite Cour de Révision.

Daté à Saint-Jean-Baptiste, ce 25me jour de Mars 1893.

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trésorier.
1i 29-3

MUNICIPALITE DE TACHE.

AVIS est par les présentes donné :

Que le Rôle d'Evaluation de la Municipalité de Taché, en force pour l'année 1892, a été adopté pour l'année 1893.

Que le Conseil de la dite Municipalité siègera en Cour de Revision, à Lorette, Lundi, le premier jour de Mai, depuis une heure p m., jusqu'à six heures p.m.

Quiconque aura des plaintes à faire contre le dit Rôle d'Evaluation, devra adresser sa plainte au soussigné avant le premier jour de Mai 1893, ou assister personnellement à la dite Cour de Revision.

Daté à Lorette, ce 29me jour de Mars 1893.

WM. LAGIMODIÈRE,
Greffier.
2i 5.4

La Consomption Guerie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal. W. A. NOYES, 820 *Powers' Block, Rochester, N. Y.* 1a 9-11-92

J. B. LAUZON

BOUCHER,

Laisse savoir à ses pratiques et au public en général que pour Pâques il aura un assortiment complet de Viandes Fraîches : Bœuf, Mouton, Lard, Veau, Agneau, Dindes, Oies, Canards, Poules, Bacon, Jambon, Tête Fromagée, Boudin, Saucisse, etc., etc Tout sera de première qualité et au meilleur marché. A vendre en gros et en détail. Venez et jugez de la qualité et des prix des marchandises offertes.

A vendre aussi : Machineries pour la culture : Moulins à Faucher, Râteaux, Wagons, Herses, Charrues, Sleighs, Attelages à bœufs, Harnais simples et doubles, etc.

Quarante paires de bœufs de travail, des vaches à lait, etc.

Il vient de m'arriver de Montréal un char de chevaux de trait. Sur le nombre il y a plusieurs juments portant poulain.

J'aurai pour le service des juments deux étalons de bonne race, l'un (léger) sera tenu à Saint-Boniface, et l'autre (pesant) sur ma ferme à l'Ile des Chênes. Satisfaction garantie. Conditions faciles.

J'ai aussi 1,000 arpents de terrain clôturées à l'Ile des Chênes. Tous ceux qui auraient des animaux à mettre en pacage peuvent s'adresser à moi à mon étal de Saint-Boniface.

J. B. LAUZON.
22 3-93

T. PELLETIER

MARCHAND

D'EPICERIES, : TABAC, : CIGARES,

Medecines Patentees,

PARFUMS, SAVONS, PAPETERIE,

Fruits, Sucreries, Jouets, Etc.

Ayant transporté mon atelier de barbier à la porte voisine, mon magasin se trouve beaucoup agrandi. Vous y trouverez un assortiment complet dans toutes les lignes ci-haut mentionnées Venez voir et jugez de la vérité de mes assertions.

DE PLUS, J'ACHETE LES PRODUITS DE LA FERME AU PLUS HAUT PRIX DU MARCHE.

Si vous voulez fumer un bon cigare vous trouverez chez moi un assortiment complet. Je suis le seul vendeur du

FAMEUX CIGARE C. O. F.

En vous remerciant d'avoir lu cette annonce, je vous invite à venir me donner un ordre.

Satisfaction vous est garantie.

T. PELLETIER.
29-39-3

SOUMISSIONS.

Approvisionnements pour Sauvages.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour Approvisionnements pour les Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Jeudi, le 20 Avril 1893, pour l'envoi des approvisionnements des Sauvages, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1894, droits payés, à différents endroits dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Des blancs de soumissions, contenant les renseignements complets relatifs aux approvisionnements reçus dates de livraison, etc., peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné ou au Commissaire des Sauvages, à Régina, ou au bureau des Affaires des Sauvages, à Winnipeg.

Cette annonce ne devra pas être insérée dans aucun journal sans l'autorisation de l'Imprimeur de la Reine, et aucune réclamation pour le paiement par un journal quelconque qui n'aura pas telle autorisation ne sera pas admise. La plus basse ni aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

L. VANKOUGHNET,
Député du Surintendant-Général des Affaires des Sauvages.
Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, Mars 1893.
3i 15-3

Dr Alex. F. D'Eschambault,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

LICENCIÉ DES PROVINCES DE QUEBEC ET MANITOBA.

Bureaux à sa résidence sur la rue Aubert.

Heures de Consultations :—8 hrs à 10 hrs a.m. 1 hr à 3 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

TÉLÉPHONE No. 607. 1a 5 3 90

BANQUE IMPERIALE

DU CANADA.

CAPITAL AUTORISÉ	$2,000,000.00
CAPITAL PAYÉ	1,940,607.00
FONDS DE RESERVE	1,020,292.00

DIRECTEURS :

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, T. R. Wadsworth, Hugh Ryan, T Sutherland Stayner.

BUREAU PRINCIPAL : TORONTO.

D. R. Wilkie, caissier ; B. Jennings, asst. caissier ; E. Hay, inspecteur.

SUCCURSALES DANS ONTARIO :

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
TORONTO.. Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts.

SUCCURSALES AU NORD-OUEST :

Winnipeg, Man .... C. S. Hoare, Gérant,
Brandon, Man.......... A. Jukes, "
Calgary, Alta............ S. Barber, "
Portage-la-Prairie...... N. G. Leslie, "
Prince-Albert, Sask... J. E. Young, "
Edmonton, Alta....... G. R F. Kirkpatrick, "

Intérêt accordé au taux courant dans les caisses d'Epargnes et pour dépôts spéciaux.

Achat de débentures des Municipalités.

Agent en Angleterre : la Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

C. S. HOARE, Gérant.
Winnipeg.
1a 23-11-92

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

Rue Dumoulin.

STOCK COMPLET DE

DROGUES, MEDECINES PATENTEES,

PARFUMS. SAVONS.

TOUTES ESPECES DE TEINTURES.

Tout au comptant.

Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.

Les heures d'offices sont :—Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

DR J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Téléphone No. 401.

N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.
jno 15.3.88

RADIGER & CIE

—IMPORTATEURS—

De VINS, LIQUEURS Et CIGARES

513 Rue Principale,

WINNIPEG

VIS-A-VIS L'HOTEL DE VILLE.

VINS PURS EXTRAITS DE RAISINS D'ONTARIO A

$1.50, $2.00, $2.50 le Gal.

Choix de Cigares qui seront vendus au prix coûtant, car on désire épuiser l'assortiment

8-3 92 TELEPHONE 241.

CHEMIN DE FER

CANADIEN PACIFIQUE

— LA —

Ligne Favorite !

La route la plus prompte et la plus sûre pour tous les endroits à

Est, Ouest Et Sud.

La seule ligne qui transporte des passagers à l'Est et à l'Ouest sans changement de chars, et qui touche toutes les cités importantes du continent américain et qui communique directement avec

Europe, Chine et Japon.

Avantage sans égal pour billets de passage pour le vieux monde.

POUR YOKOHAMA ET HONGKONG :

Empress of India laisse Vancouver le 3 avril
Empress of Japan " " 24 "
Empress of China " " 15 mai

Et à peu près toutes les quatre semaines après ces dates.

Pour plus d'informations s'adresser à Wm. McLeod, agent des billets de la cité, 471 rue Main, Winnipeg, J. S. Carter, agent de la gare, ou à

ROBT. KERR,
Agt. gén. des Pass.
Winnipeg.
1.20.92 jno

GRANDE :-: VENTE
SANS RESERVE !
— DE —
Marchandises Endommagées par l'Eau !
AVANTAGES EXCEPTIONNELS !

CES MARCHANDISES COMPRENNENT

Des Tweeds surtout, des Hardes-Faites, Lingerie pour Messieurs,

TELLE QUE COLLETS, VÊTEMENTS DE DESSOUS, EN LAINE, EN COTON, CRAVATES, ETC., ETC.

Il faut vendre à tout prix.
Les premiers arrivés auront l'avantage du choix.
Venez en foule durant les premiers trente jours.

C. A. GAREAU,

324 Rue Principale, Winnipeg,

A l'Enseigne des Ciseaux d'Or. Vis-a-Vis l'Hotel Manitoba.

EPICERIES : DE : CHOIX !

Ayant fait l'acquisition de l'Epicerie de H. F. DESPARS, je prends la liberté de solliciter le patronage de mes amis et du public en général. L'on trouvera aussi à cet établissement d'Epiceries et Provisions :

Vaisselle la Mieux Choisie

QUE L'ON VENDRA A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION.

Une visite vous convaincra de nos avancées.
Les produits de la ferme seront payés le plus haut prix du marché.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT :

Coin des avenues Tache et Provencher, - St. Boniface,

Porte voisine du magasin de fer.
A. PHANEUF.
3m 8-3

FERRE, ROSENBERG & CIE

GROS ET DETAIL

PROPRIETAIRES

Importateurs de VINS, COGNAC et SPIRITUEUX FRANCAIS.

364 *RUE MAIN, WINNIPEG.*
Telephone 774.

Vins des Grands Crus, Bordeaux et Bourgognes

IMPORTÉS DIRECTEMENT DES VIGNOBLES, (vente sur dégustation.)

CLARETS FRANÇAIS A PARTIR DE $1.25 LE GALLON.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

LAIT VIRGINAL, RÉGÉNÉRATEUR DE LA BEAUTÉ, SAVONS ET PARFUMS.

Specialite d'Eau de Cologne.
7-9-92

SPIRITUEUX ! !

GRAND ASSORTIMENT

— DE —

VINS, LIQUEURS ET CIGARES

— CHEZ —

H. L. CHABOT, 477 Rue Principale WINNIPEG.

SATISFACTION GARANTIE. SATISFACTION GARANTIE.

Le public en général est invité à visiter ce nouvel établissement où il trouvera un assortiment complet et varié de marchandises de première qualité.

Commandes par la malle sollicitées et expédiées promptement. 1a 10-5-92

LIBRAIRIE KEROACK,

547—RUE PRINCIPALE, WINNIPEG—547

— ET —

Saint-Boniface, Rue Dumoulin.

Livres, papeteries, images, tapisseries cadres, fournitures pour écoles et bureaux jouets, articles religieux et de fantaisie

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Correspondance pour tout ce qui regarde le commerce de librairie et l'importation.

M. A. KEROACK.

D. C. NILES,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

LICENCIÉ,

3ME PORTE COTE SUD DU BUREAU DE POSTE, WINNIPEG.

Extraction de dents sans douleur. Plombage en or et en argent et en composition. L'encouragement de la population française est sollicitee. 19-10-92

LES personnes qui désirent des informations au sujet d'annonces feront bien de se procurer une copie du "Livre des annonceurs" de 300 pages à $1.00 le volume. Expédié franco sur réception du montant ci-dessus. Ce livre est une compilation soignée du directoire des journaux américains, les plus en vogue ; donne la circulation de chacun, nombre d'informations au sujet des taux et autres questions se rattachant aux annonces. Adresser *Rowell's Advertising Bureau, 10 Spruce St. New-York.*

HUGHES & HORN

(Successeurs de M. Hughes & Cie)

Entrepreneurs de Pompes Funebres et Embaumeurs

470 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG

Vis-à-vis la Banque Commerciale.

Tout est de première classe. Ouvert à toutes heures.

19-7-92 *Téléphone* 413.

LES BAINS TURCS, RUSSES ET électriques du Clarendon guérissent la toux, le rhume, le lumbago, les rhumatismes et toutes les affections dont l'homme est le triste héritier. Les bains du Clarendon sont les meilleurs du Canada, avec des professeurs spéciaux ; plongeons 17x14 ; eau de source pure tempérée. Pour dames tous les avant-midi. Billets $1.00 ; 6 billets pour $5.00. Shampoe, bain et plongeon, 50 cts. Une boutique de barbier est attachée à l'établissement. jno.

AVIS.

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada à sa session courante, pour l'obtention d'un acte, pour prolonger les délais, pour étendre la date du commencement et de l'achèvement des travaux autorisés par l'acte passé en la cinquante-deuxième année du règne de Sa Majesté, le chapitre 89, intitulé : un acte pour permettre à la cité de Winnipeg d'utiliser le pouvoir d'eau de la Rivière Assiniboine, pour 3 ans respectivement, et lequel dit acte est remis en force par le chapitre cent huit des Statuts passés dans les cinquante-quatre et cinquante-cinquième années Victoria, et pour une déclaration que l'Assiniboine n'est pas un courant navigable et pour donner autorité au Ministre des Travaux Publics d'approuver les plans sans rien pourvoir pour les écluses ou la navigation.

Daté à Winnipeg, le 17 janvier A.D. 1893.

HOUGH & CAMPBELL,
Solliciteurs pour la requérante, la Cité de Winnipeg.
9i 1-2-93

La Cie "Western Coal"

(LIMITEE.)

SEULE AGENT DU CELEBRE

CHARBON SCRANTON.

Bureaux, 391 Rue Main,

WINNIPEG.

jno 23-11-92

MAISON DE PENSION

Coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph

SAINT-BONIFACE.

Les étrangers, les personnes de la campagne et tous ceux qui veulent loger dans une maison privée, trouveront chez Madame Jean, à l'adresse ci-dessus, tout ce qui est désirable comme confort et tranquilité, à des prix modérés.

Il y a une excellente étable pour les attelages de ceux qui viennent en voiture.

Theo. Bertrand,

AVOCAT ET NOTAIRE,

Successeur de Geo. E. Fortin,

No. 367 RUE PRINCIPALE,

Porte voisine de Richard & Cie, marchands de vins.

WINNIPEG, - - - - MAN.
6m 23-12-91

HOTEL DE QUEBEC

AVENUE TACHE,

SAINT-BONIFACE. MAN.

ELIE CHAMBERLAND, Prop.

DE PREMIÈRE CLASSE.

Salles à dîner et chambres à coucher bien tenues. Liqueurs choisies. Bonnes écuries. 1a 7 11 89.

HOTEL BEAUREGARD

Coin des avenues Taché et Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.

Avantageusement situé à l'entrée du pont Saint-Boniface.

Salle de billard, piano, etc., Liqueurs et cigares de première qualité.

1a.7.11.89.

If You Think

any kind of a crop will do, then any kind of seeds will do ; but for the best results you should plant

FERRY'S SEEDS.

Always the best, they are recognized as the standard everywhere. Ferry's Seed Annual is the most important book of the kind published. It is invaluable to the planter. We send it free.

D. M. FERRY & CO.
WINDSOR, Ont.

AGRICULTURE

ALTERNANCE DES CULTURES

Les cultivateurs savent par expérience, qu'il est impossible de cultiver sur un sol, pendant plusieurs années successives, la même espèce de plantes sans y ajouter différents engrais, tandis que d'autres plantes peuvent y prospérer. En voici la raison: un végétal soutire du sol toutes les parties solubles qui conviennent à sa végétation, tandis qu'il en abandonne certaines portions dont d'autres végétaux d'espèces différentes peuvent y tirer leur subsistance, et c'est ce qui a donné lieu à la rotation des récoltes.

Voici un exemple, à l'appui de ces faits: Si le cultivateur sème d'abord du blé, cette plante se nourrira en grande partie de silicate de potasse contenu dans le sol; alors, si les plantes qui lui succèdent sont de nature à ne demander de la potasse qu'en petites quantités, comme les pommes de terre, les navets, etc., le blé pourra de nouveau y être semé avec avantage même à la quatrième année, parce que durant les trois années précédentes le sol, par l'action de l'atmosphère, de la lumière et de la chaleur, se sera décomposé et aura laissé du silicate de potasse, en qualité suffisante pour la jeune plante.

La connaissance des plantes qui, par leur succession sur une même terre peuvent jusqu'à un certain point ramplacer les engrais, doit donc être familière à tout cultivateur.

CHOIX DES PLANTES A CULTIVER

Le cultivateur doit s'attacher à cultiver les plantes auxquelles il sait, par expérience, que sa terre est la mieux adaptée, et à leur procurer les matières salines, minérales ou végétales qui leur sont nécessaires.

De cette manière, le cultivateur introduira instinctivement dans son système de culture un intérêt nouveau, et il finira par donner à toutes ses opérations agricoles le même degré de certitude que l'esprit d'observation a introduit dans les autres industries.

C'est encore ainsi qu'on verra le cultivateur porter à ses animaux les soins les plus assidus et les plus intelligents; il les rendra propres aux besoins de l'industrie laitière, soit pour la fabrication du fromage, soit pour la fabrication du beurre; il les rendra également propres au travail des champs ou aux besoins des marchés, et cela par la distribution d'une nourriture appropriée, en choisissant des végétaux verts ou ceux qui ont atteint leur maturité.

LE MALAISE DU CULTIVATEUR

Le cultivateur se plaint que l'agriculture ne paye pas, malgré qu'actuellement il ait tous les avantages possibles d'améliorer sa position, tant au point de vue du perfectionnement en agriculture que des avantages que lui procurent les industries agricoles, s'il sait en profiter en contribuant à fournir de bonne qualité les matières premières qu'exigent les différentes industries, qui font la richesse des villes comme des campagnes; si ces dernières sont délaissées, si le cultivateur abandonne le travail des champs pour celui des manufactures, il y aura nécessairement encombrement d'ouvriers dans les villes, diminution considérable de produits agricoles dans les campagnes, et le malaise deviendra général. Cet état de choses ne se réalise que trop, dans plusieurs localités; c'est au temps de l'année où les travaux de culture sont les plus urgents que l'émigration se fait plus vivement sentir.

Pour ces différentes raisons, les plaintes que l'on croirait avoir raison de formuler ne sont pas inhérentes seulement au cultivateur qui, lui, doit se réjouir d'être agriculteur; mais les hommes de métier, les industriels et les commerçants en grand nombre qui habitent les villes, et qui comptent sur les campagnes non-seulement pour la nourriture, mais pour alimenter leur industrie manufacturière, pour faire échange de produits agricoles, etc., ceux-là ont grandement raison de s'alarmer de le désertion des campagnes; car ils ont tout particulièrement à en souffrir, soit par l'encombrement des ouvriers qui offrent leur travail au rabais, soit par la difficulté que les manufacturiers et les marchands éprouvent à réaliser des profits suffisants par la fabrication de produits industriels, et même pour en opérer la vente de manière à rencontrer les frais de fabrication ou le prix d'achat, etc.

Afin de changer cet état de choses, nécessairement chacun essaie d'en trouver la cause, pour y porter remède. Si le cultivateur éprouve du malaise, il n'a à s'en prendre qu'à lui-même, contrairement à ceux qui ne comptent que sur l'industrie, le commerce est un métier pour avoir de l'emploi. Si le cultivateur n'obtient pas parfois un prix suffisant pour la vente de ses produits agricoles, et qui lui permettrait de se créer un petit capital; de plus, si la récolte venait à manquer partiellement, tout au plus le cultivateur serait privé de vendre autant de grains ou autres produits agricoles, et il pourra au moins obtenir sur sa ferme ce qui est nécessaire à sa famille; il n'aura pas à craindre le chômage auquel l'ouvrier dans une ville est souvent astreint, car sur sa ferme le cultivateur peut constamment utiliser son temps à des travaux d'améliorations utiles qui chaque année, tout en augmentant la superficie de terre arable, les récoltes en produits agricoles de toutes sortes augmenteront, les frais de culture seront par la suite moins dispendieux et les profits plus considérables.

Mais ce que le cultivateur doit craindre, ce sont les dettes contractées inutilement, sans aucun profit pour sa terre, et l'amélioration de sa ferme, sans espoir d'en diminuer graduellement le chiffre; par cette imprévoyance, le cultivateur se met dans l'impossibilité d'améliorer sa terre qui exige des travaux indispensables pour produire de bonnes récoltes: de là ses plaintes.

POURQUOI L'AGRICULTURE NE PAIE PAS

Cela peut être dû à un grand nombre de causes que le cultivateur peut souvent prévenir par une plus grande attention portée à la culture de sa terre ou par d'autres moyens qu'il lui est possible de mettre en pratique. Nous signalerons tout particulièrement une des raisons pourquoi parfois l'agriculture ne paie pas, et à laquelle il n'attache pas assez d'importance. C'est le fait de ceux qui, dès le début de leur exploitation agricole, veulent faire de l'agriculture en grand et achètent une ferme d'une trop grande étendue pour leurs moyens pécuniaires ou leurs connaissances pratiques en agriculture. Que de déceptions parmi les jeunes cultivateurs qui ont débuté ainsi, dépensant une somme d'argent assez considérable, pour arriver à vendre une ferme assez considérable la moitié du prix payé, même moins.

Le cultivateur qui a une terre n'ayant que quarante arpents peut arriver à réaliser autant de profits et même davantage que celui dont la terre est deux fois plus grande; le premier, par la pratique d'une culture raisonnée, arrivera à récolter trente minots de blé par arpents, tandis que l'autre aura peine à récolter trente minots de blé par deux et même trois arpents de terre. Il en sera ainsi et en proportion pour les autres cultures.

Le plus généralement, le propriétaire d'une ferme d'une moyenne étendue s'enrichira, tandis que le propriétaire d'une grande ferme aura peine, le plus souvent, à rencontrer ses frais de culture. Le culttvateur ne saurait donc douter que par une culture concentrée, il parvient plus facilement à enrichir le sol, et d'une manière permanente par la rotation adoptée à l'égard des récoltes; tandis qu'en exploitant une ferme d'une trop grande étendue, le cultivateur court le risque de l'appauvrir de plus en plus chaque année, s'il n'a pas le temps et les moyens de la cultiver dans toutes ses parties et d'y faire les améliorations nécessaires chaque année.

Une terre représente un capital en argent assez considérable, et il importe au cultivateur de prendre tous les moyens possibles d'en retirer le plus grand profit. Pour cela, le cultivateur doit lui-même soigneusement diriger toutes les exploitations de sa ferme et cultiver de manière à obtenir d'abondantes récoltes; aucune parties de sa terre ne doit être négligée, tant sous le rapport de l'agriculture proprement dite, qu'à l'égard des travaux réguliers de la ferme, quant à l'élevage et l'entretien du bétail, etc.